

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 19 (1874)  
**Heft:** 23

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Nº 23.

Lausanne, le 5 Décembre 1874.

XIX<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — **Le siège de Belfort et la campagne de l'Est. (Suite.) — Les manœuvres de campagne en France. (Suite.) — Nouvelles et chronique.**

## LE SIÈGE DE BELFORT ET LA CAMPAGNE DE L'EST.

(Suite.)

Sur ces nouvelles le général Werder décida la concentration immédiate de toutes ses forces autour de Vesoul. En même temps une petite division combinée, sous le général Debschitz, partit de Strasbourg pour Belfort. L'évacuation de Dijon se fit le 27 décembre, très précipitamment, en y laissant deux ambulances avec environ 430 hommes.

Avisé de cette retraite, Cremer marcha aussitôt en avant, entra à Dijon le 31 décembre et continua à suivre les traces de Werder vers le nord par Fontaine-Française. Il allait atteindre Champlitte, quand il fut rappelé, le 4 janvier au soir, vers Dijon pour agir plus près du gros de l'armée, qui n'était pas en état d'aller si vite.

Ce gros se concentrat péniblement autour de Dole, Dampierre et Besançon. Il avait été renforcé du 15<sup>e</sup> corps, porté en chemin de fer sur Besançon et au-delà dès le 31 décembre, du 24<sup>e</sup> corps, nouveau corps d'armée sous le général Bressoles, formé en bonne partie à Lyon, et d'une division de réserve sous le capitaine de vaisseau Palu de la Barrière. Avec la division Cremer, cela faisait un total d'environ 140 mille hommes et 400 pièces, dont on trouvera le détail aux annexes (IV<sup>e</sup> tome de l'ouvrage du colonel Le-comte).

Dans ce chiffre ne comptait pas le corps de Garibaldi, de 13 à 14 mille hommes et 6 batteries, qui restait plus ou moins indépendant, avec la mission de couvrir la gauche de l'armée. A cet effet il devait être porté à un effectif environ trois fois plus fort (<sup>1</sup>) et s'établir à Dijon.

Les marches de campagne proprement dites commencèrent vers le 2 janvier, en même temps que plusieurs conseils de guerre, tenus à Besançon, en fixaient définitivement la direction. Le gros de l'armée, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> corps, dut se porter directement de Besançon sur les positions de Vesoul—Villersexel, où des concentrations allemandes étaient annoncées. On chercherait à écraser leur gauche, vers Villersexel, et à les couper de Belfort. Pour faciliter l'opération, la division Cremer ferait des diversions sur

(1) De plus de 40 mille hommes et 90 pièces, dit M. de Freycinet dans l'ouvrage déjà cité : *La guerre en province*, page 229.